



COVID-19 : Mise à jour quotidienne

15 avril 2020

Compte rendu du premier ministre

Il n'y a toujours pas de cas confirmé ou probable de COVID-19 au Nunavut.

Le nombre total de personnes en observation jusqu'à présent est de 404. Actuellement, 214 personnes sont actuellement en observation et 190 ont été relâchées.

C'est avec plaisir que je vous annonce que notre gouvernement continuera de financer les frais parentaux pour tous les établissements de garde d'enfants du 7 au 21 avril afin de compenser les pertes occasionnées par les fermetures durant cette période.

Après cette date, nous recommandons à ces établissements de recourir aux programmes fédéraux pour recevoir les subventions salariales et aux entreprises.

Petit changement de vitesse... comme le premier ministre du pays l'a déclaré aujourd'hui, les Canadiennes et les Canadiens doivent se préparer au fait que les restrictions actuelles resteront en place durant plusieurs semaines, au minimum.

Cela s'applique également au Nunavut. Nous devons être très, très prudents; nous ne devons pas nous sentir trop confiants ni relâcher nos efforts.

Nos directives sévères en matière de restrictions des voyages, de lavage des mains, d'éloignement social et physique, et du fait de rester à la maison sont nécessaires pour tous.

Demeurons vigilants et forts. Protégeons-nous les uns les autres, et protégeons nos aînés, nos êtres chers et nos collectivités.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

Lieux d'isolement

Les personnes en isolement ont accès au câble, à l'internet, trois repas par jour, de la lingerie propre et des produits d'hygiène. La collecte des ordures est faite quotidiennement. Le gouvernement du Nunavut couvre les frais afférents. Le GN paie pour les couches, le lait pour bébé et les produits d'hygiène féminine. Les invités sont responsables de commander ces produits auprès des services de livraison, mais ne se verront pas facturés pour ces achats.

La trousse de bienvenue a été mise à jour pour inclure des renseignements sur les denrées et les mets pour emporter. Ces produits peuvent être livrés à l'hôtel. Ces livraisons et les frais afférents ne sont pas couverts par le GN.

Téléassistance COVID-19

Besoin de parler à quelqu'un concernant les symptômes de la COVID-19? Vous avez récemment traversé une zone affectée, ou vous en revenez? Vous avez des questions concernant les déplacements au Nunavut ou les lieux d'isolement? Appelez le 975-8601 ou le 1 888 975-8601 entre **10 h 00 et 18 h 00** pour en discuter. Veuillez noter que cette ligne est réservée aux personnes dans le besoin et ne doit pas servir pour les questions générales.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'une aide d'urgence, contactez votre centre de santé local.

Volumes

Total (tous les lieux d'isolement)	
Type de voyageur	Personnes en isolement au 8 avril
Déplacements pour soins médicaux	192
Public	108
Étudiantes/étudiants	1
Total	301

Sommaire des rapatriements :

15 avril

Ottawa (vol régulier)	
Déplacements pour soins médicaux	7
Étudiantes/étudiants	0
Public	3
Total	10

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Winnipeg (vol régulier)	
Déplacements pour soins médicaux	4
Étudiantes/étudiants	0
Public	1
Total	5

Demandes de voyage

En date du 14 avril, on compte 557 demandes de voyage, dont 431 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvées (essentiels et non essentiels)	461	82,8 %
Refusées	57	10,2 %
En attente	39	7 %
Total	557	100 %

Services du ministère de l'Éducation

Pour s'assurer que le personnel des établissements de garde d'enfants continue d'être payé, le ministère de l'Éducation financera les frais parentaux de toutes les garderies autorisées jusqu'au 21 avril 2020.

Le gouvernement du Nunavut a adopté des mesures sévères pour minimiser la propagation de la COVID-19. C'est pourquoi les garderies doivent demeurer fermées jusqu'à nouvel ordre.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)